

MÉMOIRE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE MYGALE,
SUR LES THÉRAPHOSES ET LES DIVERS GENRES DONT SE COM-
POSE CETTE TRIBU D'ARANÉIDES ;

PAR M. LE BARON WALCKENAER.

MEMBRE HONORAIRE.

(Séance du 5 août 1835.)

Pl. 19.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter la figure d'une Théraphore, peinte d'après nature, avec une grande exactitude, par un habile artiste, connu par de grands travaux en ce genre, M. Meunier. C'est la plus remarquable par les couleurs que renferme cette tribu d'Aranéides que j'ai cru devoir, il y a long-temps, séparer des Araignées proprement dites, et qui, d'après la classification que j'ai établie dans un mémoire imprimé dans le tom. II de vos Annales, pag. 438,

comprend cinq genres : — *Mygale*, *Oletera*, *Sphodros*, *Missulena*, *Filistata*.

Je n'ignore pas, Messieurs, qu'il a depuis été publié dans vos Annales (1) un genre d'Aranéides, sous le nom de *Pachiloscelis*, comme devant faire partie aussi de la tribu des Thérapheses, qui se trouverait par là enrichie d'un sixième genre en effet très-remarquable. Mais le jeune entomologiste qui l'a proposé, et qui se livre avec autant de zèle que de succès à l'étude des Aptères, n'a pas fait attention que, quoique je n'eusse point publié encore le genre *Sphodros*, je l'avais suffisamment et clairement désigné par ces mots dans le mémoire précité (pag. 439) : « Le genre *Sphodros* est un nouveau genre de mes manuscrits, qui est intermédiaire entre les Missulènes et les Mygales » ; ce qui démontrait évidemment que le genre *Pachiloscelis*, n'était autre que mon genre *Sphodros*.

Toutefois je n'eusse pas hésité à préférer au nom que j'avais imposé, il y a long-temps à ce genre, celui qui lui avait été donné par un entomologiste dont la complaisance infinie et les patientes observations m'ont été d'un si grand secours dans le travail auquel je me suis livré, cet hiver, dans les laboratoires du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, sur l'ordre nombreux des Chilognathes, des Syngnathes et autres insectes de la classe des Aptères. Mais l'intérêt de la science doit prévaloir sur toutes les considérations ; et, je dois le dire, le jeune entomologiste a manqué d'objets de comparaison pour bien caractériser le genre qu'il voulait créer ; il n'en a connu que deux espèces, et seulement un du sexe de chacune de ces espèces. Les caractères qu'il assigne au genre ne s'appliquent qu'à une des deux espèces qu'il a décrites et point à l'autre. Les noms même donnés à

(1) T. 5, p. 559.

ces deux espèces et les descriptions se trouvent en contradiction avec les figures dessinées par lui, ce qui m'a causé un grand embarras quand j'ai essayé de faire concorder les descriptions de mes manuscrits avec ses descriptions et ses figures.

Je n'ai donc pu adopter le nom spécifique de *Nigripes* pour un Aranéide dont les pattes, d'après la figure, sont noires et blanches, et de *Rufipes* pour une autre espèce dont les pattes sont figurées entièrement d'un brun foncé.

Si l'on joint à tous ces motifs, que le nom de *Platiscelum*, déjà donné par un entomologiste à un genre d'Aranéides, semblait devoir interdire celui de *Pachiloscelis*, qui lui ressemble trop, on m'excusera facilement de préférer le nom que j'ai déjà imposé au genre *Sphodros*, et que j'avais rendu public.

C'est d'ailleurs là un des genres de Théraphoses dont les mœurs me sont le mieux connues, par les observations d'Abbot consignées dans son ouvrage manuscrit sur les Araignées de la Géorgie; c'est un des genres aussi que j'ai pu caractériser avec le plus d'exactitude, parce que, malgré le petit nombre d'espèces dont il se compose, j'ai été à portée de comparer les mâles et les femelles de chaque espèce. Le nombre de ces espèces se réduit à trois, qui cependant forment deux petites familles bien distinctes. La première espèce est le *Sphodros Abbotii*, dont la femelle a un pouce et demi de long. Cette espèce se trouve en Géorgie, où M. Abbot l'a observée et décrite. Il la nomme dans son ouvrage *the Purse Webb Spider* (ou l'Araignée à toile en bourse), parce qu'elle se renferme dans un sac de soie qui a la forme d'une bourse à argent. Je regarde comme le mâle de cette espèce une Aranéide décrite par moi dans la collection du Muséum, qui a 1 pouce 5 lig. de long, et qui vient des Campos Geraès du Brésil. M. Lucas ne l'a point connue; mais elle

se rapporte au *Pachiloscelis Nigripes* de son texte, au *Cratoscelis Nigripes* de sa figure, qui n'a que 4 lig. $\frac{1}{2}$ de long, et qui est par conséquent un jeune individu du *Sphodros Abbotii* mâle.

La seconde espèce, qui appartient à la même famille que la précédente, est le *Sphodros Milberti* que M. Milbert a trouvée dans les environs de Philadelphie.

Enfin la troisième espèce est celle que je nomme le *Sphodros Lucas*, qu'on trouve au Brésil dans les Campos Geraës. J'en ai décrit le mâle d'après un individu qui n'avait que 6 lig. de long dans la collection du Muséum; et pourtant M. Lucas ne paraît pas l'y avoir rencontré; mais il y a trouvé la femelle, qui a un pouce de long et qu'il a nommée *Pachiloscelis Rufipes* dans son texte, *Cratoscelis Rufipes* sur sa planche. C'est d'après cette espèce qu'il a formé son genre *Pachiloscelis*.

Ces remarques nous obligent à ne reconnaître aucune augmentation dans le nombre des genres qui composent la grande tribu des Théraphoses, telle que nous l'avons présentée dans notre dernier tableau des Aranéides. Mais ce nombre se trouverait naturellement accru d'un genre, si nous admettions les conséquences que d'éminents entomologistes ont voulu tirer de la subdivision du genre *Mygale*, en trois familles, telle que nous l'avons présentée dans notre premier tableau des Aranéides en 1820.

Olivier d'abord, puis ensuite Latreille, puis après encore M. Savigny, ont pensé que notre troisième famille, celle des *Digitigrades mineuses* devait former un genre à part; et on a en effet formé ce genre en lui assignant les caractères que nous avons donnés à la famille. Latreille a proposé le nom de *Cténize* pour ce nouveau genre, et M. Savigny lui avait imposé le nom de *Nemesia*.

Malgré la grande autorité des noms que nous venons de citer, et leur concours dans une même opinion, nous n'hésiterons pas à déclarer que cette opinion est fondée sur une connaissance trop peu approfondie des Théraphoses, et de leurs diverses espèces, et des genres dont se compose cette tribu; et que si on y souscrivait elle ne serait propre qu'à jeter de la confusion dans la méthode.

La formation des genres n'est point arbitraire comme on le pense communément : elle est astreinte à des règles fixes, qu'il n'est permis de méconnaître qu'au grand détriment de la science. Dans mon Histoire naturelle des Insectes aptères, qui sera sous peu livrée à l'impression, j'ai essayé de déterminer ces règles. Je m'abstiendrai donc ici de tout développement à ce sujet; je dirai seulement que toutes les familles de Mygales se tiennent d'une manière si forte et si complète par leurs affinités génériques, qu'on doit se garder dans une méthode rationnelle de les séparer génériquement.

J'ai dit que la Mygale qui vous est présentée était la plus remarquable de toutes par ses couleurs. En effet, presque toutes les espèces de ce genre ont des couleurs sombres, uniformes; pourtant il en est qui ont de beaux poils rouges, et même quelques-unes ont un duvet d'un vert sombre et d'un éclat métallique et brillant sur leur corselet : mais aucune n'a sur l'abdomen de taches ou de dessins bien marqués; quand il en existe, ils sont confus, obscurs, et d'une couleur seulement plus pâle, ou plus foncée, que le reste du corps, jamais tranchée. Notre espèce au contraire a des bandes transversales d'un roux vif bien distinct, et qui contraste avec le reste de la couleur brune du fond de son abdomen, et le divise alternativement en autant de larges bandes brunes et de bandes rouges plus étroites; en un mot elle est zébrée, c'est pourquoi nous l'avons nommée *Mygale Zebrata*, Mygale Zébrée. Sous ce point de vue seulement elle a des

rappports de ressemblance avec cette belle famille d'Epéïres à laquelle nous avons donné le nom de *Zonées*.

C'est le Secrétaire de notre Société, M. Alexandre Lefebvre, qui m'a donné cette belle espèce d'Aranéide. Il n'a pu me dire d'où elle lui avait été envoyée. Je tâcherai de suppléer à ce défaut de renseignements par quelques conjectures, lorsque j'aurai assigné la place qu'elle doit occuper dans la méthode; ce qui établira l'état actuel des connaissances que j'ai pu acquérir sur le genre *Mygale*, et donnera lieu à quelques considérations géographiques sur les Théraphoses en général qui, nous l'espérons, ne seront pas considérées comme dépourvues d'intérêt.

Mais avant il convient de donner une description détaillée de l'espèce qui a été l'occasion de ces réflexions.

Mygale Zébrée (M. ZEBRATA).

Abdomine fusco-nigro, vittis rufis septem transversè notato.

Abdomen d'un brun noir, avec sept bandes rouges transversales sur le dos.

| | | | | |
|--------------------------------------|---|-------|---|---------------|
| Longueur, sans les mandibules | 1 | pouc. | 5 | lig. |
| Longueur totale, avec les mandibules | 1 | | 8 | |
| Première paire de pattes | 2 | | 7 | $\frac{1}{2}$ |
| Quatrième — | 2 | | 6 | |
| Deuxième — | 2 | | 4 | $\frac{1}{2}$ |
| Troisième — | 2 | | | |
| Les palpes | 1 | | 3 | $\frac{1}{3}$ |

Cette Aranéide est en général noire, peu velue, couverte

de duvet. Son corselet est grand, en ovale arrondi, un peu déprimé, noir. Le sternum est noir et velu. Les yeux sont portés sur une éminence qui forme un parallélogramme carré-long, c'est-à-dire plus allongé transversalement qu'en hauteur; les intermédiaires postérieurs, très-petits, sont un peu moins reculés que les latéraux postérieurs; les intermédiaires antérieurs sont ronds, les plus gros de tous, et sur la même ligne que les latéraux antérieurs, qui sont ovales; tous ces yeux ont l'éclat et la couleur de l'ambre jaune. Les mandibules sont très-arquées, recouvertes de poils roux à leur moitié antérieure et noirs à leur extrémité; elles ont sur les côtés des parties allongées nues et rouges; l'onglet est très-noir. Les mâchoires sont noires, aplaties, garnies de poils roux pâles.

Les pattes en dessus ont l'ex-inguinal recouvert de poils rouge clair et de couleur pareille à celle des bandes du dos, qui tranchent avec le noir du corselet. Le fémoral est renflé, et, ainsi que le généal et le tibia, il a des parties nues et rouges comme aux mandibules : ces pattes sont amincies vers leurs extrémités et terminées par deux griffes non pectinées; il y a des piquants noirs abondants, couchés, aux pattes postérieures. Les palpes sont médiocrement renflés et terminés par une seule griffe non pectinée.

L'abdomen est ovoïde; il est de la longueur du corselet et moins large, brun-noir et marqué sur le dos de sept bandes transversales d'un rouge-vif ferrugineux : les quatre premières sont interrompues dans leur milieu. Le ventre est noir, les opercules branchiales sont grandes et rougeâtres; les filières supérieures ou tentacules anales sont allongées; leur longueur est de cinq lignes : elles sont composées de quatre articles, le premier court, le second plus long, le quatrième ou dernier, le plus long de tous, un peu renflé et arrondi à son extrémité; les deux autres filières sont minces,

cylindriques, courtes et ne dépassent pas l'extrémité de l'abdomen.

Dans un mémoire de Latreille dont on trouve une analyse dans le Compte rendu des travaux de l'Académie royale des Sciences pour 1850, Partie physique, pag. 80, il est fait mention d'une *Mygale Veinée*, comme d'une espèce inédite, mais sans aucune autre indication ni description. Nous soupçonnons, d'après le nom donné à cette espèce, que c'est la même que nous venons de décrire; mais l'analyse ne donne aucun détail qui puisse faire soupçonner quelle était la patrie de sa *Mygale Veinée*.

Il règne dans tous les auteurs, il faut le dire, une grande confusion relativement au genre *Mygale*. Presque toutes les grandes espèces se ressemblant par les couleurs, elles ont été considérées comme l'espèce nommée *Aviculaire* par Linné. On a négligé de les comparer entre elles, de s'enquérir du pays d'où elles provenaient; de sorte que plusieurs espèces différentes ont été figurées et décrites comme étant l'*Araignée Aviculaire*, sans qu'il soit possible aujourd'hui de bien déterminer celle à laquelle il faut restreindre exclusivement cette dénomination.

Nous avons fait quelques efforts pour remédier à ce désordre; et, pour nous, le genre *Mygale* comprend 27 espèces distinctes, réparties en trois familles bien caractérisées, qui elles-mêmes se partagent en plusieurs races.

La première famille est celle des *Plantigrades* ou des *Mygales* qui appuient leurs pattes, grosses vers le bout, sur un tarse charnu, et dont la griffe, très-petite, n'est pas terminale, mais est implantée sur le dos du tarse. Cette famille se partage en trois races, d'après la forme du corselet et les longueurs relatives des pattes. Ces races sont les *Avicèles*, qui comprennent 8 espèces, les plus grandes *Aranéides* connues; et même si l'on excepte un petit nombre de grands

Jules, de Scolopendres, et de Coléoptères de la famille des Prionides, ce sont les plus grands insectes connus. La deuxième race est celle des *Aviculaires*, qui ne comprend que deux espèces, dont une est suivant moi la véritable Aviculaire, celle qu'a décrite Degéer. La troisième race est celle des *Auceps*, qui ne renferme qu'une espèce.

La deuxième famille de Mygales est celle des *Digitigrades inermes*, c'est-à-dire les Aranéides, qui, de même que toute la grande tribu des Araignées proprement dites, appuient leurs pattes, fines vers le bout, sur un tarse dont les griffes sont terminales ou insérées à leur extrémité, et dont la tige des mandibules est inerte, c'est-à-dire dépourvue de ces dents ou rateaux qu'on remarque dans les Mygales mineuses.

Cette famille, dont on pourrait tout aussi bien faire un genre que de la famille suivante ou des mineuses, se partage en quatre races, d'après la forme du corselet et la longueur ordinaire ou démesurée des filières supérieures ou tentacules anales.

Ces races sont :

- 1° Les ovalaires larges, trois espèces ;
- 2° Les ovalaires allongées, quatre espèces ;
- 3° Les ovalaires caudées, trois espèces ;
- 4° Les cordiformes caudées, une espèce ;

La troisième famille des Mygales est celle des *Digitigrades mineuses* ; c'est-à-dire celles qui appuient leurs pattes, fines vers le bout, sur un tarse dont les griffes sont terminales, mais dont en même temps la tige des mandibules est armée à son extrémité de ces dents ou rateaux qui leur servent à creuser la terre, et à fabriquer ces souterrains soyeux si hermétiquement fermés par un opercule à ressort, qui ont excité l'admiration de tous ceux qui ont été à portée d'examiner leur savante industrie.

Cette famille se partage en deux races, d'après la forme de leur corselet; les *Cténizes*, qui comprennent quatre espèces, et les *Némésies*, réduites jusqu'ici à une seule espèce fort petite, que Savigny a trouvée en Egypte, et qu'il a si supérieurement bien décrite et fait figurer.

Deux Mygales, qui appartiennent à cette famille des mineuses, n'ont point été vues par moi, et, quoique assez bien décrites pour déterminer la famille, ne le sont pas assez exactement pour que je puisse leur assigner une place fixe dans la méthode, et décider si elles appartiennent aux *Cténizes* ou aux *Némésies*, ou si elles forment une nouvelle race. La première est la *Mygale Sicilienne* (*M. Sicula*), décrite assez longuement par Latreille dans son Cours d'Entomologie, et qui lui avait été donnée par M. Alexandre Lefebvre, Secrétaire de cette Société. La seconde, que j'ai nommée *Mygale de Barrow*, est celle que M. Barrow a décrite dans son Voyage au Cap, et qui, si le récit de ce voyageur est exact, sert aux *Boschimans* pour empoisonner leurs flèches.

Notre *Mygale Zébrée* n'appartient ni à la famille des *Mygales Plantigrades*, ni à celle des *Digitigrades mineuses*. Il est facile de voir au premier coup d'œil que le défaut de rateau à ses mandibules, et ses pattes fines et allongées à griffes terminales, la placent dans la famille des *Digitigrades inermes*, et que son corselet large et ovale la range dans la race des *Ovalaires larges*. Nous ne connaissons dans cette race que trois espèces, notre *Zébrée*, la *Mygale Cruelle* (*Mygale Sæva*), et la *Mygale Velue* (*Mygale Hirsuta*). Ces deux dernières sont de Montévidéo, dans la rivière de la Plata. Il est donc probable que notre espèce provient de l'Amérique méridionale. Comme elle diffère beaucoup par les couleurs des deux autres de la même race, je ne pense pas qu'elle soit originaire du même pays, et j'incline à pen-

ser qu'elle provient du Brésil, dont les Aranéides présentent presque tous des types particuliers.

Mais ce n'est là qu'une pure conjecture, d'autant plus faible, que des contrées très-différentes produisent les Mygales qui appartiennent à la même race. Ainsi on trouve des Plantigrades Avicèles et des Aviculaires dans les contrées les plus chaudes de l'ancien et du nouveau monde, mais point en Europe. Dans cette partie du monde on ne trouve que des Digitigrades. Les Digitigrades inermes, ovalaires, allongés, se trouvent en Espagne, mais aussi au Cap de Bonne-Espérance, et même au port Jakson, dans l'Australie. Mais, quant à la race des Digitigrades ovalaires caudées, on ne la retrouve qu'aux antipodes de l'Espagne, où je l'ai signalée le premier, c'est-à-dire dans l'Australie ou dans la Nouvelle-Hollande et dans la Nouvelle-Zélande. A la vérité elle a aussi son analogue dans celle des Digitigrades inermes, cordiformes caudées, qu'on trouve dans le Nouveau-Monde; mais cette dernière race a des filières supérieures ou tentacules anales, encore plus allongées que les Aranéides de la race précédente; et elle en diffère non-seulement par un corselet court et petit, en cœur, mais par un abdomen d'une forme si anormale, que je ne doute nullement qu'on eût déjà fait un genre de la seule espèce qui la constitue si elle avait été vue par quelque naturaliste adonné à l'étude des Aptères. Mais jusqu'ici je n'ai encore vu moi-même que l'individu que je possède, et qui m'a été apporté de la Guyane par M. Doumerc.

Les genres de Théraphoses ont aussi leurs analogues dans les différentes contrées où ils se trouvent, de même que les races dont ces genres font partie. Il a été trouvé une seule espèce d'Olétère dans le Nouveau-Monde; et ce genre encore a son analogue dans le genre Sphodros, qui a avec lui de très-grands rapports, même quant aux mœurs et aux habitudes;

car de même que les Olétères, les Sphodros construisent aussi des tubes ou sacs en soie, dont la moitié est ensevelie sous terre, et dont l'autre moitié est au-dessus de la superficie du sol. Il ne s'est trouvé encore dans le monde maritime, c'est-à-dire dans la Nouvelle-Hollande, sur les terres adjacentes, et toutes les îles du grand Océan, aucune Mygale Digitigrade Mineuse, de Cténize, ni Némésie. Mais la Missulène Herseuse, avec l'espèce de herse dont les mandibules sont armées, est évidemment l'analogue de nos Digitigrades mineuses, et doit avoir avec elles des conformités d'habitudes. Seulement tous les genres de la tribu des Théraphoses ont des yeux plus ou moins resserrés et groupés sur le devant du corselet en croix de Saint-André; dans la Missulène cette croix se trouve dilatée sur toute la largeur du corselet; et on n'est pas étonné de trouver cette anomalie dans la patrie des Ornithorhynques, des Echinodermes et des Kangourous, dans ce troisième monde, le dernier de tous exploré par l'homme civilisé, le plus curieux de tous pour le naturaliste.

ADDITION A CE MÉMOIRE.

(Séance du 2 septembre 1855.)

A la description que j'ai donnée de la *Mygale Zébrée* dans le mémoire que j'ai eu l'honneur de lire à la Société dans notre dernière séance, j'ai ajouté que, d'après un compte rendu imprimé des séances de l'Académie des Sciences, je ne croyais pas cette espèce nouvelle; et j'ai

émis l'opinion qu'elle pourrait être rapportée à la *Mygale Veinée* décrite par Latreille dans un mémoire lu à l'Académie des Sciences, et que je regrettais de ne pas connaître.

Ce mémoire a été imprimé dans les *Nouvelles Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, t. 1, p. 61 et suiv., et j'ai eu d'autant plus de tort d'avoir oublié qu'il était publié, que Latreille en a fait tirer quelques exemplaires à part avec d'autres dont il a enrichi ce recueil, et qu'il m'avait remis un de ces exemplaires. D'après la description que Latreille donne de son Araignée *Veinée*, il n'est pas douteux que ce ne soit notre Araignée *Zébrée*; mais il n'en a pas donné de figure, et celle que contiendront nos Annales sera la première.

M. Latreille, dans sa description, confirme les conjectures que j'ai faites sur la patrie de cette Aranéide, car il annonce qu'elle lui a été donnée par M. Gory, et qu'elle vient du Brésil.

Dans ce même mémoire Latreille donne une assez longue description de la *Mygale Sicilienne* qui lui a été remise par M. Lefebvre; mais à cette description il manque, pour assigner à cette espèce une place bien distincte dans la méthode, l'indication précise de la forme du corselet. Pourtant M. Latreille, non-seulement place cette *Mygale* dans son nouveau genre *Cténize*, qui comprend les *Mygales mineuses*, mais il dit qu'elle pourrait former un nouveau genre.

A cet égard je me contenterai de répéter ce que j'ai déjà dit (et dont la preuve ressortira de la description et de la classification de toutes les espèces de *Mygales* qui me sont connues dans mon Histoire naturelle des Insectes aptères), le genre *Mygate* est naturel et compacte et aucune des subdivisions qu'on peut y introduire n'offre des caractères d'une importance générique.

Latreille se trompe lorsqu'il croit que la Némésie Celicole de Savigny, figurée dans le grand ouvrage sur l'Égypte, est spécifiquement identique avec la Mygale Maçonne de la France et de l'Espagne. Ces deux espèces diffèrent par la forme du corselet, et sont placées par moi dans des races différentes, ce qui n'autorise nullement à en faire des genres différents.

Les mâles de certaines Mygales ont à l'extrémité du fémoral ou de la jambe un crochet corné, arqué, qu'on ne remarque pas dans d'autres espèces; et Latreille, s'attachant à cette considération, propose de réunir dans un même genre les Mygales Calpiennes et Valeviennes, et celle de Leblond, dont les mâles offrent ce caractère. Ce serait assurément former un genre bien peu naturel; et rien n'est plus propre à démontrer combien ce caractère est d'une faible importance, puisqu'il se trouve commun à des Aranéides qui diffèrent autant par leur conformation générale que la Mygale de Leblond et la Calpienne, et qu'on doit au contraire placer dans deux familles distinctes celle des Plantigrades et des Digitigrades.

Latreille dit aussi dans ce mémoire, que MM. Treviranus et Straus considèrent purement comme un organe excitateur le membre qu'on observe dans le digital capsulaire des Aranéides mâles, considéré depuis long-temps comme l'organe générateur. Bien pour M. Treviranus, qui est l'inventeur de cette opinion; mais M. Straus pense le contraire: il me l'a dit à moi-même, et ce qui est mieux il l'a imprimé. Quant à moi, je n'ai aucun doute, d'après nombre d'observations qui me sont propres, que l'opinion ancienne ne soit la véritable, et j'en donnerai ailleurs la démonstration.

Ces remarques critiques, dans le but d'être utile à la science, n'ont aucunement pour but de diminuer le mérite

du mémoire de Latreille, qui renferme beaucoup de choses curieuses, nouvelles et instructives.

DEUXIÈME ADDITION A CE MÉMOIRE.

(Séance du 20 novembre 1855.)

Dans *l'Echo du Monde Savant* du 15 novembre 1855, un paragraphe extrait de la *Revue Britannique* parle d'une grande Aviculaire trouvée en Australie par le docteur Morsten, qui aurait neuf pouces d'envergure (par ses pattes étalées) ; dont le corps est gris sale, zébré et tacheté de petits points rouges. La même description ne lui donne que six yeux, peut-être parce qu'on n'aura pas su distinguer les yeux intérieurs de la seconde ligne, très-petits et très-rapprochés des autres dans beaucoup de Mygales. Cette Araignée se construit dans les troncs d'arbres pourris, ou elle se creuse un trou tubuleux de six pouces de diamètre, grossièrement tapissé d'un enduit plastique qui ressemble à de l'amadou. Cette Aranéide a comme l'Araignée aquatique la faculté de plonger dans l'eau et d'y aller chercher sa proie. Par ses bandes et ses couleurs, cette Aranéide ressemble à notre Mygale Zébrée. Celle-ci lui ressemble-t-elle par ses mœurs, et doivent-elles être toutes deux rangées dans la même race ? c'est ce que l'inspection seule de l'Araignée du docteur Morsten pourrait nous apprendre.